

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	47 (1918)
Heft:	19
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

* * *

Cours élémentaire d'histoire naturelle à l'usage de l'enseignement secondaire. L'homme, par Henri Blanc, professeur à l'Université de Lausanne, nouvelle édition avec 129 figures dans le texte, in-12 de 215 pages. Lausanne, Payot. 1918, prix : 3 fr. 50.

Ce manuel a été rédigé en vue de l'enseignement donné dans les gymnases, les écoles normales et les écoles supérieures de jeunes filles. Comme l'indique la préface, la présente édition est conforme au nouveau plan d'études des sciences naturelles dans les établissements secondaires du canton de Vaud. Le texte n'a pas été modifié substantiellement ; l'illustration, par contre, a été améliorée d'une façon remarquable. Parmi les figures, quelques-unes sont originales, la plupart sont empruntées à l'Atlas d'anatomie humaine du professeur Dr Laszkowski. Dans l'introduction du manuel, l'auteur donne les définitions et les notions nécessaires à l'intelligence du traité. Puis vient le corps de l'ouvrage proprement dit : la peau ou système tégumentaire, l'appareil squelettique ou de soutien, l'appareil musculaire ou de mouvement, le système nerveux, les organes des sens, les organes et fonctions de la nutrition, chapitre plus long que les autres parce que plus important, chapitre aussi qui contient plusieurs divisions : la digestion, l'absorption, la circulation, la respiration, la chaleur animale, les sécrétions et les excrétions, enfin la nutrition générale. Cette énumération des parties comprises dans l'ouvrage indique assez quelle est l'importance du sujet traité, la manière dont l'auteur l'a divisé et distribué. Avec raison, il ne s'est pas mis au seul point de vue anatomique ; le côté physiologique n'a pas été laissé de côté. A la fin de chaque chapitre, un appendice indique les affections qui peuvent atteindre l'organe étudié et les maladies les plus communes, dont il est souvent parlé et dont il importe de connaître la nature, si l'on veut ne pas rester fermé complètement au langage de la médecine actuelle.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans ses séances du 31 octobre, 2, 6 et 8 novembre, le Conseil d'Etat a nommé M. Charles Plancherel, à Villaraboud, instituteur à l'école des garçons de Prez-vers-Noréaz. M. Germain Kolly, de Saint-Sylvestre, instituteur à l'école moyenne des garçons de Chevrilles. M. Théophile Schneuwly, à Payerne, instituteur à l'école mixte de Villarsiviriaux. M. Eugène Renevey, à Promasens, instituteur à l'école mixte de Grangettes. M. Adolphe Purro, à Liebistorf, maître à l'école régionale de Cormondes. M. Maxime Brunisholz, à Praroman, instituteur à l'école des garçons d'Enney. M. Joseph Thierrin, à Zénauva, instituteur à l'école mixte de Font. M^{me} Lina Brulhart, à Saint-Aubin, institutrice à l'école inférieure mixte de Dompierre. M^{me} Olga Ecoffey, de Rueyres-Treyfayes, institutrice à l'école ménagère d'Estavayer-le-Lac. M^{me} Lucienne Cardinaux, à Châtel-Saint-Denis, institutrice à l'école des filles de Remaufens. M. Louis Rey, à Matran, instituteur à l'école supérieure des garçons de Farvagny. M^{me} Marie Gauthier, à Romont, institutrice à l'école des filles de Pont-en-Ogoz. M. Georges Bongard, à Cournillens, instituteur à

l'école mixte de Villaraboud. M. Antoine Berset, à Surpierre, instituteur à l'école des garçons de Remaufens.

† *M. Vincent Bise, instituteur.* — Le 14 novembre dernier, est décédé, à Murist, des suites de la grippe, M. Vincent Bise, instituteur à Franex. Entré en fonctions en 1913, à l'âge de 17 ans, ce très jeune instituteur avait su s'attirer d'emblée l'estime de la population et l'affection de ses élèves, car il était foncièrement bon, modeste et dévoué. M. Vincent Bise eut à surmonter bien des difficultés. l'école de Franex comptant une majorité d'élèves de langue allemande. Mais l'excellent maître ne requira devant aucun effort et sa persévérance fut couronnée de succès. L'autorité communale lui témoigna sa confiance et sa reconnaissance de diverses manières. M. Vincent Bise meurt à 22 ans, en laissant le souvenir d'un maître distingué, d'un réel éducateur de la jeunesse, d'un citoyen très attaché à sa petite patrie broyarde. *(Liberté.)*

France. — Il s'agit du recrutement des écoles normales d'instituteurs. De 4909 candidats il y a 12 ans, nous sommes tombés à 2403 en 1918, soit une diminution de plus de 50 %. Pour l'ensemble de la France, le nombre des candidats admis en juillet est inférieur de 372 unités, c'est-à-dire de près du $\frac{1}{4}$ à celui des places à pourvoir.

La crise de qualité n'est pas moins grave : toutes les commissions savent qu'il a fallu admettre un $\frac{1}{3}$ des candidats peut-être avec des notes au-dessous de la moyenne.

Les causes de la crise ? Tout le monde les connaît. L'industrie, le commerce, les administrations ont besoin de jeunes gens : on les paye en conséquence. Seule, l'instruction publique continue à leur offrir des traitements, au début surtout, considérablement inférieurs à ce qu'ils peuvent gagner ailleurs avec moins de peine.

Voilà les faits éclatants que relate une note de M. Philippon, secrétaire général de l'A. Suffira-t-il de les mettre sous les yeux du public pour faire voter, avant qu'il soit trop tard, le relèvement général de l'échelle des traitements ?...

Il n'y a rien à espérer tant que le mot brutal de Glay résumera la situation : « Aujourd'hui, dans les villes industrielles, un manœuvre de 16 ans gagne autant qu'un instituteur de 40 ans. »

F. BUISSON. (*Manuel général.*)

Les traitements légaux des instituteurs français vont actuellement de 1,600 fr. à 2,600 fr., ceux des institutrices de 1,600 fr. à 2,500 fr. L'allocation de guerre de 540 fr. consentie par le Parlement n'est qu'un bien maigre palliatif à une situation si précaire, pour des pères de famille notamment. Le Congrès des Amicales des 8 et 9 août dernier a voté une résolution demandant que le minimum, pour les maîtres et les maîtresses, soit fixé à 3,000 fr., et le maximum à 6,500 fr., avec répartition en quatre classes. En attendant une solution définitive, il a requis une indemnité de vie chère de 5 fr. par jour.

Zurich. — En 1916, le canton de Zurich a dépensé 14,545,956 fr. pour l'instruction obligatoire, soit pour les écoles primaires et primaires supérieures (Sekundarschulen). De cette somme, 5,610,930 fr. ont été dépensés par le canton, et 8,935,026 par les communes. Pour

l'année en cours, le total des dépenses sera sensiblement augmenté par l'adoption d'une nouvelle échelle des traitements. L'accord à ce sujet n'est pas encore intervenu entre l'Etat et le corps enseignant. Le projet prévoit un minimum cantonal de 3,400 fr. pour les maîtres primaires et de 4,200 fr. pour les Sekundarlehrer, plus un logement ou une indemnité équivalente et une haute-paie de 1,200 fr. au maximum. Le corps enseignant demande que les minima soient fixés respectivement à 4,000 fr. et 5,000 fr.

MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Liste des Périodiques (suite et fin).

Catholische Schweizerfrau (Die), Basel. — Lectures pour tous (Les), Paris. — Ligue de la Croix (La), Bulle. — Luegis-Land, Luzern. — Luzerner Schulblatt, Luzern. — Manuel général de l'Instruction primaire, Paris. — Manndblad, Nederland, Amsterdam. — Mois littéraire et pittoresque (Le), Paris. — Moniteur du dessin (Le), Paris. — Monitor de la Educacion comun (Le), Buenos-Aires. — Nos Oiseaux, Neuchâtel. — Nouvelles de France, Paris. — Pélerin (Le), Paris. — Pestalozzianum, Zürich. — Pharus, Donauwört. — Pionnier, Berne. — Rameau de Sapin (Le), Neuchâtel. — Revue cécilienne, Fribourg. — Revue des familles (La), Estavayer-le-Lac. — Revue pédagogique, Paris. — Revue suisse de l'enseignement professionnel, Saint-Gall. — Revue suisse d'histoire ecclésiastique, Stans. — Schulreform, Bern. — Schweizerische pädagogische Zeitschrift, Zürich. — Schweizerschule, Einsiedeln. — Risveglio (Il), Lugano. — Schweizerische Lehrerzeitung, Zürich. — Schweizerische Lehrerinnen-Zeitung, Bern. — Semaine catholique (La), Fribourg. — Signal sténographique (Le), Lausanne. — Souvenirs de Sainte-Ursule, Fribourg. — Schulhaus (Das), Berlin. — Travail manuel scolaire (Le), Zurich. — Univers (L'), Paris. — Walter Tell, Bienne. — Zeitschrift für Christliche Erziehung, Paderborn.

Le soussigné viendra en décembre photographier les écoles dans le canton de Fribourg. Se recommande auprès de Messieurs les Instituteurs et Mesdames les Institutrices.

Hommages respectueux.

BRANDT DE TRÉMEUR,

Photographe des Ecoles, à LYSS.
